Méthode d'agrégation pour obtenir la grille de densité à un niveau géographique supra communal.

Méthode pour analyser la densité sur un territoire composé de plusieurs communes, 2 optiques :

- On souhaite analyser la **répartition des communes** selon la typologie dans un territoire. Dans ce cas on regarde simplement la répartition les communes du territoire selon les 7 classes de la typologie.
- On souhaite donner l'orientation du territoire (on s'intéresse donc à la répartition de la population du territoire selon les classes de la typologie). Dans ce cas, il est difficilement interprétable de reproduire les catégories détaillées de la grille : en effet comment définir par exemple un territoire mélangeant des bourgs ruraux et de l'habitat dispersé ? On se contentera donc de la recomposition d'une grille à 3 niveaux de densité. Pour ce faire, on va agréger les données carroyées des communes du territoire de chaque commune. À partir de la grille communale, on calcule la population dans chaque type de carreaux puis on somme les populations de chaque catégorie pour obtenir le maillage souhaité. Enfin, on applique les règles de décisions de construction de la grille :
 - Si la part de population de la catégorie 1 est supérieure à 50%, la maille est considérée comme étant dense (1).
 - Si la part de population des catégories 1, 2, 3 et 4 est supérieure à 50% et que la maille n'est pas 1, alors la maille est considérée comme étant de densité intermédiaire (2).
 - Si la part de population des catégories 5, 6 et 7 est supérieure à 50 %, alors la maille est considérée comme étant de type rural (3).